



Pour citer cet article :

**André Barbier, « M. l'abbé Georges Mény »,
*Bulletin mensuel de l'Union des syndicats
agricoles vosgiens*, n°1, janvier-février 1940,
p. 3-16.**





BULLETIN MENSUEL

DE

l'Union des Syndicats Agricoles Vosgiens

Siège Social 8, Rue Abbé Friesenhauser, EPINAL

anciennement Rue Haute
Derrière le Palais de Justice — Téléphone 20-21
C. C. Postaux NANCY 70-63

31^e ANNÉE

N° 1

JANVIER-FEVRIER 1940

SOMMAIRE

M. l'Abbé Georges Mény	3
M. Alphonse Clément	17
Continuité des Services de l'Union	18
Main d'œuvre agricole. Assurances sociales.	
Allocations familiales	18
Qui peut doit. Baux à fermes. Procurations	22
Libération des agriculteurs. Affectations	
spéciales. Permissions	24
L'actualité agricole	25
Les blés de printemps. Achat de semences	
par les coopératives de stockage. Taxe	
d'armement et syndicats agricoles	30
Subventions pour achat de tracteurs	33
Echange de blé ou de farine contre du pain	33
Achats de la remonte. Affectations spécia-	
les des étalonniers. Sud-book des arden-	
nais	35
Le problème de la viande	37
La formation des bergers	39
Déclaration de produits laitiers. Teneur en	
matière grasse des fromages	40
La pomme de terre dans les Vosges	41
Ne gaspillez rien	49
Le commerce des bois reste libre	50
Avis aux planteurs de tabac	50
Curage des cours d'eaux pendant la guerre	50
Avis, Comptes rendus et communications	
des syndicats	51

M. l'Abbé Georges MENY

— L'Union des Syndicats Agricoles est en deuil. Son fondateur a quitté ce monde. Celui qui l'anima de son esprit, la vivifia par son inlassable activité, étendit progressivement son heureuse influence, créa et développa ses services au fur et à mesure des besoins, en assura l'avenir avec une sage prévoyance, repose désormais au cimetière de sa bonne ville d'Epinal, où le 8 janvier, une foule immense, profondément attristée, l'accompagnait, tenant à rendre un dernier hommage au bienfaiteur qu'il fut durant toute sa vie.

La presse a relaté longuement ses obsèques montrant par là l'estime en laquelle on le tenait universellement.

Monseigneur, entouré de ses vicaires généraux, de dignitaires et d'un nombreux clergé, présida la cérémonie. Monseigneur Curien était en face de Son Excellence, assisté de Mgr Evrard. Epinal catholique était représenté par ses notabilités, ses Congrégations, ses Œuvres, par l'Institution Saint-Joseph, dont l'abbé Mény fut l'élève.

M. Paul Dupuy, Préfet des Vosges, était officiellement représenté par M. le Directeur des Services agricoles. Il avait envoyé à Monseigneur l'expression de ses condoléances, en ces termes :

« Le Préfet des Vosges prie Monseigneur Marmottin de vouloir bien accepter l'expression de ses très vives condoléances pour le décès de M. l'Abbé Mény. Il n'oubliera pas les services éminents rendus à l'enfance malheureuse et aussi à nos pupilles de la Nation, par ce prêtre aux idées généreuses. »

M. Schwab, maire, retenu hors du département, avait adressé un télégramme de sympathie que M. l'Archiprêtre lut en chaire.

Le Tribunal, le Barreau, l'Armée, la Municipalité d'Epinal, les trois Sénateurs des Vosges, de nombreux élus, conseillers généraux, d'arrondissements ou maires, précédaient le long cortège d'amis, les représentants des grandes associations agricoles, des syndicats, des coopératives, venus malgré l'inclémence du temps, de presque tous nos villages vosgiens. Le patronage Rollet avait envoyé de Paris son directeur.

La paysannerie reste fidèle à ceux qui l'aiment et la servent non en la flattant mais en lui consacrant leur intelligence et leur cœur. Elle l'a bien prouvé à l'abbé Mény au jour de ses obsèques. Elle conservera pieusement sa mémoire et continuera à suivre la voie sage, prudente, modeste et ardente cependant qu'il lui traca pendant toute sa vie.

Notre Secrétaire général traduisant une dernière fois ce qui fut, toute sa vie, le fond de sa pensée et la règle de son existence modeste et désintéressée, donnant avec une générosité qu'égalait seule sa discrétion et se dérochant aux remerciements et aux honneurs, avait une dernière fois imposé sa volonté : « Ni fleurs, ni couronnes, ni discours : des prières ».

Cependant M. le Chanoine Metzger, archiprêtre de la Basilique Saint-Maurice, crut de son devoir d'enfreindre la consigne du silence. Il faut s'en féliciter, puisque l'éloge délicat, nuancé, plein de cœur qu'il prononça fut

unanimentement apprécié. Nous le remercions de nous permettre de le reproduire :

Monsieur l'Abbé Mény n'est plus. A la peine éprouvée par les membres de sa famille, par les prêtres distingués du Clergé de Paris et des Missions qu'il mit et suivit, avec une sollicitude toute paternelle, sur le chemin du sacerdoce, par ses employés pour lesquels il fut un maître si bon et qui surent si bien le payer de retour, par ses fidèles et dévouées servantes, auprès de lui depuis 30 et 12 ans, s'ajoute celle des cercles nombreux et étendus où il s'était fait une personnalité des plus attachantes, par son exquise urbanité, son extrême obligeance, son éminente science juridique, toujours empressée à se mettre gracieusement au service de qui y recourait : cercle de ses collègues du Barreau qui l'honoraient de leur confiance, dont il fut le bâtonnier très écouté ; cercle de ses confrères du Clergé qui si souvent étaient à sa porte pour le consulter ; cercle des agriculteurs dont il servit avec une rare compétence les intérêts professionnels dans leur syndicat ; cercle des pupilles du patronage Rollet qu'il s'efforça de ramener dans le droit chemin ; cercle de tant de pauvres gens, d'humbles travailleurs, à Epinal et par tout le diocèse, qui trouvaient toujours audience auprès de lui et qu'il aidait de ses conseils.

Et comment ne mentionnerais-je pas, avec une particulière gratitude, la grosse part qui revient à ses initiatives et à son action dans la fondation et l'administration du Syndicat et de la Mutuelle ecclésiastiques, de la Maison de Retraite des Vieux prêtres, de la Coopérative Saint-Michel, et, en ce qui concerne notre paroisse Saint-Maurice, de la Société Civile de La Louvière, qui groupe les importants bâtiments où s'abritent les multiples œuvres paroissiales.

C'était pour Monsieur l'Abbé Mény sa manière bien à lui d'exercer la charité chrétienne et sacerdotale. Toutes les œuvres humanitaires et sociales trouvèrent toujours en lui un esprit largement ouvert, un apôtre ardent, mais convaincu qu'elles ne pouvaient atteindre leur véritable but d'éducation, de relèvement moral que si on les appuyait sur l'Évangile. C'est parce qu'il voyait là un moyen de rendre sa soutane plus sympathique, plus bienfaisante, et de toucher toutes sortes de milieux qu'il y joignit la toge d'avocat.

Dans les jeunes années de son sacerdoce, il s'était trouvé à excellente école pour ce genre d'apostolat, car, tour à tour secrétaire de M. l'Abbé Lemire, député-maire d'Hazebrouck, attaché à Notre-Dame-de-la-Garde, à Paris, tout en poursuivant, dans ces diverses fonctions, ses études de droit, il s'occupa très activement des questions ouvrières dont il fit l'objet de sa thèse de doctorat. Mais c'est d'abord au sein de sa famille qu'il avait été nourri des principes de la plus pure charité, auprès de son père, homme droit et loyal, dont personne ici n'a oublié toute la vie de dévouement à l'Union Saint-Maurice, à la Fraternité, dont il fut le fondateur ; auprès de sa pieuse et sainte mère, qui fut la providence des pauvres, si affectueusement bonne, si délicatement attentionnée pour tous, si indulgente aux plus grandes faiblesses, pour laquelle il professait un véritable culte, dont

la perte lui fut si sensible qu'il donnait comme l'impression que rien d'essentiel ne le retenait plus à la terre depuis qu'il en était séparé.

Si, pourtant, il lui restait sa tâche, et il l'aima pour elle-même, pour tout le bien qu'il pouvait accomplir par elle, pour tous les moyens qu'elle lui procurait de venir en aide aux malheureux. Il s'y donna sans relâche. Certes, il y fut admirablement servi par son intelligence vive, par sa grande facilité d'assimilation, ses grandes qualités de cœur. Mais elle n'en exigeait pas moins un labeur incessant. Qu'on se représente les nombreuses associations auxquelles il assurait constamment sa direction, son concours, ses conseils, en dehors d'un cabinet d'avocat très chargé ! Il fut un bureau de travail. Et, quand il y a deux ans, sa première crise grave lui fit entrevoir l'obligation de renoncer à toute activité, je l'entendis me confier qu'il préférerait mourir s'il ne pouvait plus se rendre utile.

Dès cet instant il demanda les derniers Sacrements qu'il reçut avec une simplicité et une piété édifiantes. Toujours sur son désir, ils lui furent renouvelés au début de la crise fatale, survenue il y a quatre mois, avec tous les signes d'un dénouement rapide, que réussirent à retarder, jusqu'à ce jour, les excellents soins dont le cher malade fut entouré, de la part de son docteur, de ses servantes, de ses religieuses infirmières.

Au cours de ces longs mois de souffrance, qui ne lui firent rien perdre ni de son activité, ni de son sourire, les témoignages de sympathie ne lui manquèrent pas. Il se montra très sensible à la visite renouvelée de Monseigneur Notre Evêque, et de Monseigneur Curien. Que de fois j'ai recueilli sur les lèvres de pauvres gens la plainte de ne plus pouvoir recourir à son assistance !

C'est le très vif regret que j'exprime moi-même, au nom d'une paroisse qui eut une part de choix dans son activité bienfaisante, dont il se plaisait à vanter le bon esprit. Et certes il fut, le premier, un modèle de paroissien bienveillant.

Aussi garderons-nous, à Saint-Maurice, le plus reconnaissant souvenir de ce prêtre de parfaite éducation, aux brillantes qualités d'esprit et de cœur, que ses préférences portaient vers les brebis égarées, pour lesquelles il avait d'inépuisables trésors d'indulgence.

Il n'était pas dans le ministère proprement dit, mais il n'en a pas moins exercé un apostolat très fructueux, dont nous avons eu bien des fois les preuves. Tant de malheureux, d'ignorants, de deshérités, d'abandonnés auxquels il fut constamment secourable, lui tiendront lieu de paroisse et uniront leurs prières aux nôtres pour que Dieu lui accorde l'éternel repos, la lumière sans fin, promise tout spécialement aux bons ouvriers de la charité, aux côtés de ses parents de si vénérée mémoire, dont il a si bien continué la vie de dévouement et de bonté ; aux côtés des deux prêtres éminents de notre clergé vosgien qui l'ont précédé immédiatement dans la tombe et qui furent ses excellents amis : le chanoine Drouin et le chanoine Soudain, que nous lui associons étroitement dans les suffrages qu'il a instamment demandés.

Et si malgré sa défense, j'ai prononcé ces paroles qui ne sont pas un discours à la façon si élégante dont il savait les prononcer, c'est avant tout pour vous présenter sa requête et lui promettre, en notre nom à tous,

que nous saurons nous acquitter de notre grande dette de reconnaissance.

C'est aussi, afin de souligner que pour tant de reconstructions morales, plus encore que matérielles, qui s'imposeront demain, la France aura besoin, plus que jamais, de pieuses et saintes mères qui lui donnent les premiers et indispensables artisans de ces reconstructions : des prêtres.



Un autre hommage, celui qu'un cœur d'ami adressa à une mémoire bien chère, parut dans le *Foyer Vosgien*. Il sera lu à nouveau avec fruit, la vie de l'abbé Mény étant pleine d'enseignements.

L'abbé Georges Mény fut presque exclusivement un Vosgien, un Spinalien. Né à Epinal en 1877, il passa quelques années de son enfance à Tours, où son père dirigeait un établissement industriel. Mais bien vite il revenait dans sa « bonne Ville d'Epinal », et, à part un séjour d'études à Paris, il ne la quitterait plus jusqu'à sa mort.

Son milieu familial. — Pour bien comprendre M. l'abbé Mény, esprit réalisateur, doué d'un robuste bon sens et en même temps âme sensible à toutes les détresses humaines, homme d'action mêlé à une foule d'œuvres terrestres et tout à la fois prêtre aux vues surnaturelles — il faut évoquer le milieu familial où son âme se forma et aussi le milieu parisien des « catholiques sociaux » où s'acheva son éducation intellectuelle et morale.

Voici d'abord son vénérable père. Directeur d'établissements textiles, M. Edouard Mény était tenu en la plus haute estime dans le monde industriel : rectitude de jugement, droiture de caractère, étaient chez lui hors de pair. Volontiers on lui confiait les situations difficiles pour les redresser, tant sa valeur professionnelle et sa scrupuleuse conscience étaient appréciées. Son esprit resta lucide jusqu'au bout — il approchait alors de 90 ans — et c'était une bonne fortune d'entendre ce noble vieillard prodiguer les trésors de son expérience et des hommes et des choses. Ne soyons pas surpris que son fils se soit distingué par la solidité de son bon sens, la finesse et la perspicacité de son jugement : il avait de qui tenir.

Quant à Madame Mény, elle était entourée à Epinal d'une vénération unanime. Elle incarnait la douceur, la bonté, la piété. Sa charité était proverbiale ; son indulgence n'avait point de bornes et s'ingéniait à trouver des excuses aux gens parfois les moins recommandables. Et il arrivait que son fils la taquinât gentiment sur cette indulgence universelle..., quitte à l'imiter le lendemain. Elle consacra toute sa vie à faire le bien discrètement, en souriant, uniquement dévouée aux œuvres religieuses et charitables.

Sous un tel climat, imprégné de foi chrétienne, de charité évangélique, de douce piété, la vocation sacerdotale de Georges Mény ne pouvait que s'affirmer et mûrir.

Ayant parcouru à l'Institution St-Joseph d'Epinal le cycle des études secondaires, et au Grand Séminaire de St-Dié celui des sciences ecclésiastiques, il était ordonné prêtre en 1902.

Son éducation sociale. — Il obtenait aussitôt l'autorisation d'aller poursuivre à Paris des études de droit canonique et de droit civil. Il conqué-

rait le diplôme de Docteur en droit, et la Faculté de Paris couronnait sa thèse très remarquée sur « le Travail à domicile ».

Mais, c'est à Paris aussi que l'abbé Mény fit des rencontres décisives pour l'orientation de son esprit et de sa carrière. C'est là qu'il entra en contact avec les milieux de professeurs, d'étudiants et de généreux militants qui s'efforçaient alors de réaliser les enseignements de Léon XIII, c'était le « Sillon » dans sa première manière, c'était le groupe déjà compact « des catholiques sociaux ».

Il y noua de durables amitiés. On nous permettra de n'en citer qu'une seule : environ 1904, l'abbé Mény partageait la « popote » d'un brillant étudiant en droit, déjà inscrit au barreau de Paris, ardent apôtre encore laïque, et qui est aujourd'hui S. Exc. Monseigneur Maurice Dubourg, archevêque de Besançon.

Et c'est à Paris que M. l'abbé Mény rencontra cette originale et séduisante personnalité qui s'appelait l'abbé Lemire ; pendant deux ans, il lui fut attaché en qualité de secrétaire bénévole.

L'abbé Lemire était un homme politique, député d'Hazebrouck ; comme homme politique, il eut le sort commun : il fut discuté. Il avait ses méthodes personnelles sur l'apostolat social, et les méthodes sont toujours sujettes à controverse ; l'Église laisse à ses enfants une grande liberté sur ces questions. Mais chacun rendait hommage à la noble vie sacerdotale de l'abbé Lemire ; son inépuisable bonté lui inspira d'admirables initiatives sociales et son nom restera attaché aux « Jardins ouvriers » et à « La Ligue du coin de terre et du foyer... ». Il fut un grand ami des humbles, des déshérités et sa bonté rayonnante fit école.

C'est à son exemple que l'abbé Mény se pencha, lui aussi, sur les misères des « petits métiers ». Il serait bon de relire aujourd'hui les brochures sur « l'Œuvre des Petits Marmitons » ; « l'Œuvre des Chiffonniers à Paris » ; « Les ouvrières de l'aiguille », et tant d'autres où il consigna le fruit de son expérience charitable dans les milieux les plus déshérités de la capitale.

Ses tâches multiples. — Mais, en 1908, sur l'appel de son évêque, il était de retour à Epinal. Il était nommé secrétaire du Bureau diocésain des Œuvres, qui venait de s'ouvrir sous l'active direction de M. le Chanoine Barotte.

Et c'est dans les Vosges que va désormais se dérouler tout entière et s'épanouir cette féconde carrière, aux activités les plus variées, qui firent de l'abbé Mény une des personnalités les plus populaires de notre département parce que des plus bienfaitantes.

D'autres, sans doute, retraceront son action dans les domaines très divers où il apporta son intelligente collaboration.

Ses confrères du Barreau d'Epinal lui ont déjà rendu un émouvant hommage, plein de cœur. Certes ! il aimait l'Ordre des avocats et ses collègues lui donnèrent une des plus vives satisfactions de sa vie lorsque leurs suffrages unanimes lui conférèrent le Bâtonnat.

Dans le monde agricole, qui ne sait la notoriété, l'autorité que lui avaient valu les immenses services qu'il rendait avec bonne grâce, compé-

térence et dévouement ? Syndicalisme rural, crédit et coopération agricole, mutualité, reçurent de lui une vigoureuse impulsion. Il était le conseiller écouté de tous et les leçons qu'il donnait avec une fine bonhomie, dans les nombreuses réunions où il était appelé, ne seront pas de sitôt oubliées.

Toutes initiatives sociales qui naissaient dans le département sollicitaient son concours et il le donnait sans réserve. Si l'on voulait dénombrer les mandats d'administrateur qu'il cumulait bénévolement, on réunirait une imposante collection. Et la fonction d'administrateur n'était pas pour lui une sorte de « titulus ventosus », de titre honorifique et creux, il la prenait au sérieux, comme un véritable service ; assidu aux réunions, il donnait son avis avec bon sens, avec courage au besoin, et il s'imposait à l'estime de tous, dans les milieux les plus divers.

Les récompenses humaines lui furent parcimonieusement attribuées au grand regret de ses amis. Lui seul ne parut pas s'en étonner, et moins encore en souffrir.

Et c'est précisément ce côté, trop peu connu peut-être, de la physiologie de l'abbé Mény, que nous désirerions mettre en lumière. Il fut *désintéressé*, parce qu'il agissait surtout sous l'impulsion de son cœur sensible et de son âme sacerdotale.

Le Patronage de l'Enfance. — Une de ses œuvres les plus originales et les plus chères fut celle du relèvement de la jeunesse en danger moral. Le Patronage de l'Enfance et de l'Adolescence, fondé par le bon M. Rollet, eut en lui son correspondant le plus important. Certes ! la tâche était rude, et parfois combien ingrate ! Ce que les milliers de jeunes gens confiés à sa garde lui coûtèrent de démarches, de soucis, de labeurs, serait impossible à décrire. Mais il les aimait, ces pauvres adolescents, trop souvent victimes de leur milieu et de la carence de leur famille. Les échecs, les crève-cœurs ne le découragèrent jamais. Mais quelle consolation pour lui et quelle fierté d'avoir opéré de salutaires redressements, d'avoir reconqué au pays, aux familles et aussi à la vie chrétienne de bonnes et saines recrues. C'est au lendemain de la Grande Guerre, cause de tant de ruines morales que l'abbé Mény vit s'accroître considérablement sa famille adoptive de pupilles. Et voilà que le fléau de la guerre s'est de nouveau abattu sur nos foyers de France. S'il se prolonge, il laissera les mêmes ruines ; et il faudra de nouveaux abbés Mény pour continuer, avec le même cœur, à se pencher sur la jeunesse en péril.

L'abbé Mény avait comme la passion de rendre service. Ceux qui ont eu recours à son obligeance sont légion. Il était en quelque sorte l'avocat d'office des causes désespérées. Quand on ne savait plus comment se tirer d'embarras, ayant échoué de tous côtés et commis peut-être des maladresses, on disait couramment : « Allons voir l'abbé Mény ». Il accueillait tout le monde, faisait des observations, voire des reproches, tantôt avec le sourire, tantôt avec une vigoureuse franchise, mais tout de suite il se mettait à l'œuvre. Sa science qui était grande, son savoir-faire pourvu de multiples ressources, et ses relations qui lui donnaient audience dans les milieux les plus divers, tout était mis au service de celui qui avait fait appel à sa bonté.

Il eut beaucoup d'amis et de très fidèles. Les inévitables divergences

de vues ne diminuèrent jamais l'affection profonde qui lui fut vouée. C'est qu'il eut pour ses amis de charmantes prévenances et délicatesses ; leur faire plaisir généreusement, les rassembler autour de lui en d'aimables réunions, c'était sa joie. En cela, il continuait sa vénérable mère dont l'exquise et discrète bonté eut un charme inexprimable.

Confrère aimable et dévoué. — Mais c'est à ses confrères du clergé vosgien que l'abbé Mény donna le meilleur de son dévouement, total et désintéressé. Ils étaient bien nombreux dans la Basilique St-Maurice au jours des obsèques et, en temps de paix, ce nombre eut été largement doublé... Qui n'avait mis à contribution, un jour ou l'autre, son inépuisable obligeance ? Et tous ne savent-ils pas qu'il fut le défenseur bénévole et avisé des prêtres diffamés ou molestés, en des temps tout proches encore de nous, et qu'il fut aussi la cheville ouvrière des organismes professionnels, des œuvres de prévoyance et d'entraide dont le clergé actuel a grand besoin et qui ont acquis dans nos Vosges une vitalité très marquée ?

Prêtre avant tout. — S'il aima ses confrères par prédilection, c'est que, disons-le tout net, il était prêtre et prêtre avant tout. M, l'archiprêtre de St-Maurice a su le dire en termes émouvants dont les intimes de M. l'abbé Mény lui garderont reconnaissance.

Vosgien en cela comme en tant d'autres points, l'abbé Mény n'aimait pas à faire étalage de ses sentiments les plus profonds ; il gardait pour lui le secret de sa vie intime de prêtre. Il ne fallait pas le juger du dehors ; on se serait singulièrement trompé.

L'une de ses grandes joies sacerdotales fut de se continuer en quelque sorte dans la personne des prêtres qui furent ses fils spirituels. Nous en connaissons au moins deux. Le premier est un ecclésiastique fort distingué, second vicaire dans une des plus belles paroisses du diocèse de Paris. Et l'autre, un ancien pupille, est entré chez les Pères du St-Esprit ; aujourd'hui, il est missionnaire « quelque part » dans le monde.

Mais c'est surtout dans l'épreuve que l'âme du prêtre révèle sa qualité.

L'épreuve. — Un jour vint où l'abbé Mény se trouva incapable de se rendre pour sa messe journalière à la Basilique St-Maurice. C'est alors que Monseigneur Marmottin eut la bonté de lui obtenir de Rome la faveur de célébrer chez lui le Saint Sacrifice. Il en fut extrêmement touché et reconnaissant. « Ce sera, écrivit-il, ma plus grande consolation ».

Et, peu de jours avant sa mort, il reçut deux confrères amis ; devant eux il parlait avec sérénité de sa fin prochaine, car il ne se faisait aucune illusion sur le déclin progressif de ses forces. Après tout, conclut-il, je suis un privilégié, car « j'ai bénéficié de 37 ans de sacerdoce ».

Cette suprême parole vaut d'être recueillie et comme épinglée à la mémoire de celui qui a quitté ce monde visible.

L'abbé Georges Mény fut un bon serviteur de son Dieu, de son pays, de son diocèse, épris de bonté et de dévouement. Il fut fidèle à l'amitié. Il aima la justice, au point de se consacrer par profession à son service. Et puisqu'aujourd'hui, ayant rejoint dans l'éternité ceux qu'il chérissait ici-bas, il est entré dans la paix définitive, on peut lui appliquer la parole de l'Écriture : « Justitia, et pax osculatae sunt ». En lui, la justice et la paix se sont réunies pour toujours !

Georges MENY, avocat

En ouvrant l'audience du vendredi 5 janvier M. le Président Boterel, apprenant la mort de M. l'abbé Mény, rendit un hommage ému à l'avocat, ancien bâtonnier, y associant M. le Procureur de la République, MM. les Avocats et les Avoués près du tribunal et leva l'audience en signe de deuil.

A la reprise de l'audience, M^e Henry Najean, bâtonnier, rappela dans cette salle où la parole de M^e Mény s'éleva tant de fois victorieuse, les rares qualités de l'avocat et de l'homme, sa science juridique, sa clarté d'exposition, son dévouement sans réserve à toutes les infortunes et sa loyauté. Il rappela, en termes délicats la manière irréprochable dont l'abbé Mény avait su concilier dans un parallélisme rigoureux ses devoirs de prêtre et ses obligations d'avocat et évoqua ce qu'il fut pour les enfants malheureux et dévoyés auxquels il consacra une grande partie de sa vie et le meilleur de son cœur.

Maître Henry Najean, ancien bâtonnier du barreau des Vosges a bien voulu pour notre bulletin tracer le portrait suivant de Maître Mény, avocat ; nous l'en remercions.

Georges Mény nous était venu au Barreau en 1922. Il avait alors 44 ans. Vocation tardive, certes. Mais l'expérience a montré que les vocations tardives ne sont pas toujours les moins fécondes.

Le hasard, beaucoup plus qu'une résolution déterminée, avait amené son inscription au rang des avocats. Directeur vosgien du Patronage de l'Enfance, il assistait depuis longtemps déjà, comme le conseil le plus humain et le plus qualifié, aux audiences du Tribunal des Mineurs, où comparaissaient les épaves déjà lamentables sur lesquelles se penchait quotidiennement sa vigilante et paternelle sollicitude. Connaissant, mieux que quiconque, les jeunes délinquants au sujet desquels la Justice était appelée à prendre, plus encore des mesures de relèvement que des sanctions répressives, il éclairait, avec cette psychologie aigüe que tous lui connaissaient, la décision et la conscience des magistrats.

Un jour l'un de ces derniers, par un scrupule de formalisme, lui refusa la parole. L'abbé Mény se souvint alors que, douze ans plus tôt, il avait pris sa licence en droit, et, même, qu'il était allé jusqu'au doctorat.

Huit jours après, il était à nouveau à l'audience des mineurs. Mais, cette fois, il avait pris place au banc de la défense, et, sur sa soutane, il portait une robe d'avocat. Force fut de le laisser s'expliquer.

Mais, entré au Barreau, l'infatigable travailleur qu'était Mény ne tarda pas à élargir singulièrement le champ d'activité auquel il avait, au début, envisagé de se limiter dans sa tâche d'avocat. Consultations et plaidoiries n'étaient-elles pas un moyen nouveau de servir, non seulement les mineurs délinquants, mais encore le monde agricole tout entier ? Dès qu'il s'en avisa, M^e Mény orienta en ce sens une large part de sa prodigieuse activité. Et l'avocat des enfants devint, de surcroît, l'avocat des cultivateurs.

Avec quelle conscience et quel dévouement il le fit, la plupart de ceux

qui liront ces lignes le savent déjà, soit par ce qu'ils l'ont entendu maintes fois répéter, soit même par une expérience qui se double d'une gratitude profonde. Il ne m'appartient pas de parler ici au nom de ses clients, qui restèrent toujours ses obligés et ses amis. Il m'appartient moins encore de rappeler avec quels scrupules jaloux il sut concilier constamment ses devoirs de prêtre et ses obligations d'avocat. Mais j'ai le droit de dire de quelle autorité était sa parole dans les prétoires de justice, combien, devant toutes les juridictions où il se fit entendre, ses plaidoiries furent de fois victorieuses.

En 1934, par un vote unanime, ses confrères du département entier le plaçaient à leur tête et l'élaient Bâtonnier du Barreau des Vosges. Pour la première fois dans l'histoire, un prêtre prenait en mains l'antique et vénérable bâton de Saint-Nicolas. Houlette pacifique, tenue par un chef à l'esprit amène et souriant. M^e Mény, au bout des deux années réglementaires, la déposa sans amertume.

Déjà, prématurément, venait le crépuscule de la laborieuse, mais trop courte journée. L'infatigable travailleur sentait la lassitude l'accabler. Voici deux ans, déjà, qu'il avait pratiquement espacé son activité d'avocat. Les dernières forces que lui laissait l'inexorable mal, c'est à l'Union des Syndicats Agricoles seule qu'il les a réservées.

Pas plus que l'Abbé Mény, le Bâtonnier Georges Mény n'est entré tout entier dans la tombe. Dans les enceintes de justice, comme sur la terre vosgienne, il a tracé un sillon que l'ivraie ne recouvrira pas.

*
**

Je serais tenté de vous laisser à vos réflexions et ajouter chacun vos souvenirs personnels à ceux qu'évoquent les pages précédentes. Et cependant comment pourrai-je me taire alors que, pendant plus de vingt ans, je fus appelé à collaborer avec cet homme de bien qui parfois, sous une fine ironie ou une parole sévère, cachait le frémissement d'une âme ardente et le désir brûlant de se dépenser sans aucun ménagement, par un vif amour de ses frères. Car il vous aimait en grand frère aîné, vous, qu'il rudoyait parfois, vous fustigeant quand il vous croyait dans l'erreur, étudiant pour vous les voies où il vous engageait, vous précédant, s'exposant aux déchirures du débroussailleur, aplanissant les difficultés, plaidant les circonstances atténuantes quand il vous arrivait de vous tromper, ne redoutant point les sévérités de jugements hâtifs, sachant par expérience que le temps, l'infailible tribunal auquel il est souvent sage de faire appel, lui donnerait raison.

Il était riche de très grandes qualités d'intelligence et de cœur, fort d'une volonté parfois heurtante, assez fortuné pour être dégagé de soucis personnels et libre de son temps. D'aucun de ces avantages il ne se glorifiait, parce qu'en toute justice il en reconnaissait l'origine. Il avait beaucoup reçu à sa naissance. Une vie n'est point génération spontanée ; elle se prépare longuement, souvent au cours de générations successives, et pour l'abbé Mény, c'était rendre grâces à Dieu et à sa famille quand s'adressant à vous, parents, il faisait dépendre de vos pensées, de vos actes, de vos propres vertus, celles de vos fils et de vos filles.

Il se sentait redevable de tout ce qu'il possédait, de son propre fonds et de sa fortune, et il s'en était fait le dispensateur aux malheureux, aux deshérités, à ceux que vous désigniez tout naturellement de ce terme aimant : ses gosses. Cette affection profonde il l'étendait à tous ceux qui l'approchaient, qui s'en doutaient bien, la devinaient, la sentaient, et finissaient toujours par la reconnaître quand bien même il ne l'eut pas laissé paraître. Car il ne savait point flatter. Le vrai, le juste l'emportait chez lui sur toutes précautions oratoires. Alors qu'il savait avec tant d'élégance et de finesse aborder tous les sujets il n'en traitait aucun qu'avec l'unique souci de servir la vérité et d'indiquer la voie droite.

Esprit brillant il aurait pu se complaire dans l'échafaudage de théories séduisantes, mais s'il ne négligeait point de les aborder c'était pour les analyser, en retirer le fruit, en éliminer les utopies, en découvrir les failles ou le danger et en déduire enfin les solutions pratiques qu'il traduisait par des réalisations concrètes.

Il fut un grand bâtisseur, entreprenant, sachant oser, mais sans témérité, n'engageant l'avenir qu'à coup sûr, donnant à temps voulu aux services qu'il créait l'extension correspondante aux nécessités de l'heure. L'œuvre à laquelle il consacrait sa vie il la voulait durable et qu'elle continuât, suivant l'impulsion qu'il lui aurait donnée, conformément au rythme qu'il avait établi, forte des épreuves mêmes qu'il avait su vaincre. Afin que quand il ne serait plus, il se survive encore dans tout le bien qu'il avait fait, voulu, préparé.

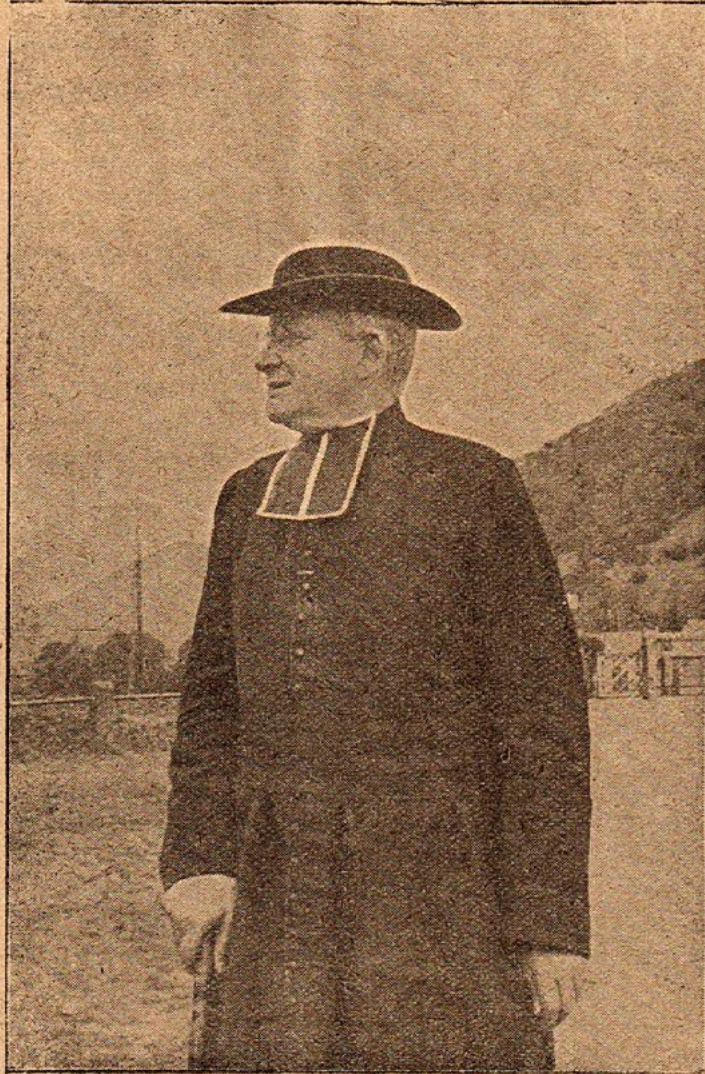
Ainsi par delà les apparences de la mort, l'Abbé Mény continuera son apostolat. Car ce lettré, ce voyageur toujours à la recherche d'horizons nouveaux dans tous les domaines, ce délicat que la vie ne ménagea point, ses complaisances, cet indépendant de tempérament, fut par dessus tout un apôtre. Celui qui s'adonne, se consacre sans retour, se voue sans aucune réticence à la poursuite de l'idéal en entraînant la foule à sa suite, — parfois sans qu'elle s'en doute ou plutôt parce que l'emprise du dévouement est telle qu'on s'engage naturellement à sa suite — cet idéal, il le puisait dans sa foi profonde, dans la vertu de son sacerdoce, dans cette clarté intérieure qu'il ne laissait deviner qu'en de très courtes échappées comme s'il eut redouté de livrer les secrètes beautés de son âme.

Il s'en est allé vers Dieu en toute simplicité, héroïquement détaché, car il lui en coûta de déposer le fardeau dont il avait fait choix, satisfait cependant d'avoir pu jusqu'à la fin veiller sur son Union et la remettre, comme l'objet le plus précieux de son héritage à ceux-là qu'il avait choisis, groupés autour de lui et qui s'engagent à maintenir sa tradition.

André BARBIER, Sénateur,
*Président de l'Union des Syndicats Agricoles
Vosgiens.*



L'Abbé GEORGES MENY
(1877 - 1940)



(Z O - 7 - 13-II-40).